

# Restez branchés !

## Donnez une seconde vie à vos appareils électriques



### Le réemploi

Privilégiez le don aux recycleries et associations.

### Le retour au magasin

À l'achat d'un nouvel équipement, le magasin doit reprendre l'ancien.

### Le dépôt en déchèterie

Si le réemploi et le retour en magasin ne sont pas possibles.

des gestes simples  
pour réduire nos déchets

En savoir + :  
[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

